

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 2 mars 2015

LETTRE DU PRÉSIDENT

L'UNIVERSITÉ DE RECHERCHE CONTRE VENTS ET MARÉES.



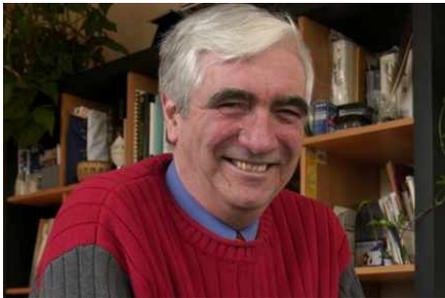
Au moment où nos collègues Louis Maheu et Robert Lacroix publient leur livre sur les grandes universités de recherche, celles-ci sont soumises à la plus grande opposition à leur développement et au maintien de leur qualité de la part de leurs gouvernements tant canadien que québécois. Vents et marées prennent d'assaut ces institutions performantes, indispensables au développement des connais-

sances et à notre succès collectif dans la société du savoir en devenir. Ce sont les efforts des générations précédentes d'universitaires qui à partir de rien ont rendu possible ce succès de nos universités axées sur la découverte, le développement des connaissances, la recherche. Nous avons beaucoup progressé, gagné une plus grande renommée et permis le développement d'une société plus éduquée, pouvant affronter avec confiance les défis qui se présentent ici comme ailleurs. Mais ce sont maintenant des conditions d'adversité qui viennent mettre en péril les gains obtenus.

De Québec soufflent à des fréquences de plus en plus rapprochées de grands vents de coupures, qui rafales après rafales, viennent frapper les universités. Les sapes de novembre dernier constituaient une nouvelle vague de compressions. En trois ans, nous sommes passés d'un consensus sur le besoin de réinvestir en enseignement supérieur aux compressions à répétition. Selon le recteur Breton, au dernier décompte, pour l'Université de Montréal, l'ensemble des coupes et des promesses non tenues correspond à plus de 10 % du financement public de notre budget de fonctionnement. Ces compressions ont un impact sur la qualité et la quantité des formations, tout comme ils restreignent la recherche et réduisent les services offerts aux étudiants. Parce qu'elles nous placent en situation de précarité et dans des conditions défavo-

rables, les coupes réduisent aussi notre capacité d'innover et notre pouvoir d'attraction auprès des étudiants talentueux.

Comme l'explique le recteur dans sa lettre : « Asphyxier les universités, c'est détériorer le tissu social. Quand on dévalue nos diplômes, c'est la qualité des services à la population qui est compromise. Quand on retire des moyens aux professeurs, c'est la transmission du savoir qu'on met en péril, et quand on ferme des laboratoires, c'est le potentiel d'innovation qu'on perd. » On voit là ce que charrient ces vents de coupures. Et le prochain budget qui sera là dans quelques semaines? Sera-t-il accompagné d'autres coupes encore plus destructrices ou aurons-nous droit à une accalmie permettant aux professeurs de reprendre leur souffle, de se consacrer à leur travail et de s'investir dans leur mission de formation et de recherche?



D'Ottawa nous viennent des grandes marées dévastatrices qui ne sont pas, dans ce cas des éléments naturels, mais des catastrophes planifiées pour modifier le paysage, pour dénaturer. Ces marées ont pour objet de combattre la science, d'éliminer la recherche fondamentale et le savoir. Les gestes du gouvernement en place sont explicites et attaquent directement les milieux de recherche fondamentale en les privant des fonds publics. Il s'ensuit qu'en plus du recul et de ses conséquences pour notre société, plusieurs jeunes chercheurs brillants qu'il nous a pris des années à former se retrouvent au chômage. Relevons aussi qu'Ottawa empêche les chercheurs à l'emploi du gouvernement fédéral de prendre la parole et de diffuser leurs résultats de recherche. Après avoir cherché à réorienter les sommes allouées à la recherche fondamentale vers la recherche appliquée, après avoir réussi à rendre les données du dernier recensement inutilisables, après avoir coupé presque toutes les subventions de recherche reliées à l'environnement telles celles affectées à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, le gouvernement Harper s'est attaqué au fleuron de la recherche en astrophysique au Québec, l'Observatoire du Mont-Mégantic qu'il a décidé de mettre à mort en lui enlevant la subvention annuelle de 500 000 \$ qu'il lui accordait depuis sa fondation. Devant les protestations et haut-cris il a fait volte-face à la dernière minute et accordé la subvention pour un autre deux ans. Steven Guilbault écrivait ce qui suit dans sa chronique du 16 février dernier : « Non seulement l'Observatoire du Mont-Mégantic est-il l'un des plus importants en Amérique du Nord, mais c'est aussi un modèle en termes de lutte contre la pollution lumineuse. Son avenir n'est assuré que pour les deux prochaines années... Gardez ça bien en tête au prochain scrutin fédéral » Effectivement voilà matière à réflexion. Attendons voir ce que la prochaine marée prévue pour novembre nous apportera.

L'université de recherche contre vents et marées, effectivement !

Gilles Rondeau
Président de l'APRUM

Le 17 mars, exclusivement pour les membres de l'APRUM, conférence du professeur Jean-Louis Brazier ayant pour titre : « Médicaments : attention aux mélanges! »



À la midi conférence du 17 mars, l'APRUM aura le privilège de recevoir le professeur Jean-Louis Brazier professeur émérite de la Faculté de pharmacie et vulgarisateur scientifique bien connu entre autres pour sa participation régulière à l'émission « Une pilule, une petite granule ». Homme d'exception, Jean-Louis Brazier a eu l'honneur d'être élu, pendant quatorze années consécutives « professeur de l'année » par les étudiants en Pharmacie. Jean-Louis Brazier traitera de la **surmédication**, des **conflits entre médicaments** et de **leurs effets** sur les patients.



La midi conférence se tiendra au sous-sol du restaurant « **La Rôtisserie St-Hubert de Côte-des-Neiges** » 5235 chemin de la Côte-des-Neiges H3T 1Y1 (métro Côte-des-Neiges), **le mardi 17 mars à midi**. Les conjoints ou conjointes sont invités. Nous vous demandons de nous **prévenir de votre présence**. Le faire est facile. **Deux moyens** fort simples **sont à votre disposition**.

* Le premier est l'envoi d'**un courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca .

* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 17 mars. » **Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant jeudi midi le 12 mars.**

«Je crois que
l'éducation est à
la base de toute
société et la
pédagogie doit
sans cesse se
renouveler.
C'est ma grande
motivation.»

CATHERINE DROUIN
Étudiante en sciences
de l'éducation



Université 
de Montréal

**VOTRE DON
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses
de la réussite étudiante
de l'Université de Montréal**

M **CAMPUS**
Montréal

Faites votre don en ligne à l'adresse
donner.umontreal.ca ou composez
le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

Robert Lacroix et Louis Maheu, conférenciers à l'APRUM le 14 avril pour présenter leur dernier livre : « Les grandes universités de recherche »

ROBERT LACROIX • LOUIS MAHEU

LES GRANDES UNIVERSITÉS DE RECHERCHE

Institutions autonomes dans un environnement concurrentiel



Les Presses de l'Université de Montréal



Robert Lacroix, et Louis Maheu viennent de publier un livre sur les grandes universités de recherche dans le monde. Ils ont accepté de présenter aux membres de l'APRUM le fruit des trois ans de travail sur le sujet réalisés par eux et leur équipe de chercheurs. Selon le président du Conseil des sciences, de la technologie et de l'éducation du Canada, Howard Alper : « Ce livre montre comment un leadership efficace et audacieux associé à des politiques imaginatives et au soutien du public et de

l'industrie peut améliorer le positionnement des universités et bénéficier à la société entière ». Pour Michèle Lamont et Robert I. Goldman de l'Université Harvard « Cette étude riche et rigoureuse s'impose à un moment où les universités de recherche subissent des pressions croissantes ».



La midi-conférence se tiendra au sous-sol du restaurant « **La Rôtisserie St-Hubert de Côte-des-Neiges** » 5235 chemin de la Côte-des-Neiges H3T 1Y1 (métro Côte-des-Neiges), **le mardi 14 avril à midi**. Les conjoints ou conjointes sont invités. Nous vous demandons de nous **prévenir de votre présence**. Le faire est facile. **Deux moyens** fort simples **sont à votre disposition**.

* Le premier est l'envoi d'**un courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca .

* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 14 avril. » **Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant jeudi midi le 9 avril.**

Gilles Rondeau

Perception des cotisations à la source



Le Conseil de l'APRUM, à sa réunion régulière du 17 février dernier, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la perception des cotisations à la source pour les membres actuels qui le désirent et pour les nouveaux adhérents. Plutôt que de demander à chaque membre de renouveler son appartenance à l'APRUM

en faisant un chèque pour l'année, il sera possible que la cotisation soit perçue directement sur la prestation de retraite versée à chaque mois. Ainsi la cotisation annuelle sera divisée en 12 tranches à être prélevées mensuellement à même la prestation de retraite et envoyées directement à l'APRUM.

Ce système est employé avec succès depuis deux ans par l'APRÈS UM, l'association qui regroupe le personnel retraité non enseignant de l'Université de Montréal. Il s'agit de signer un formulaire de consentement autorisant le prélèvement à la source de la cotisation. Par la suite, tout se fait automatiquement et sans surprise. Le prélèvement à la source de la cotisation reste en vigueur tant et aussi longtemps que la personne ne manifeste pas son désir de cesser son appartenance à l'association. La personne qui désire se retirer de l'APRUM peut le faire à n'importe quel moment. Les principaux avantages sont de simplifier la procédure et d'assurer une rentrée des cotisations à chaque mois. Plus nécessaire de faire de chèque, de se demander si on a payé ou pas, si la transaction est complétée; finies les invites répétées du trésorier nous demandant

de régler notre cotisation.

Le passage à la perception à la source ne constituera pas une obligation pour les membres actuels. Ceux et celles qui souhaitent continuer à régler leur dû par chèque de la même manière qu'ils l'ont toujours fait pourront tout simplement persévérer dans leurs bonnes habitudes. Ceux qui souhaitent se prévaloir du prélèvement à la source auront l'opportunité de le faire. Des directives et renseignements additionnels à cet effet seront communiqués dans le prochain numéro des « Nouvelles de l'APRUM » qui paraîtra le 1er mai prochain.

Gilles Rondeau
Président de l'APRUM

Réactivation des comptes SIM : l'opération est complétée avec succès

L'opération, rebranchement ou réactivation des comptes SIM (Service Intranet Universitaire) est maintenant terminée. Le 23 février dernier la DGTIC faisait parvenir à l'APRUM les informations permettant aux 8 professeurs qui constituaient la troisième et dernière liste de demandeurs de retrouver leur lien avec l'institution et accéder à différents services. Rappelons que la connexion SIM donne accès à : Mon portail UdeM, Mon profil DGTIC, le proxy des bibliothèques ainsi que le réseau informatique public de l'UdeM.



Au total ce sont 35 membres de l'APRUM qui, entre septembre 2014 et maintenant, ont demandé à être rebranchés et qui peuvent à nouveau participer à la vie de notre université et de s'en sentir membres à part entière. Nous nous réjouissons de ce résultat. L'APRUM tient à remercier toutes les personnes qui ont soutenu et aidé les professeurs retraités dans le cheminement ce dossier, notamment la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification,

Anne-Marie Boisvert et son personnel. De même nous voulons remercier madame Annick Lachapelle et tout le personnel de la DGTIC pour leur travail et leur collaboration dans la recherche d'une solution à ce problème qui perdurait depuis plusieurs années et qui est maintenant réglé.

Gilles Rondeau

CLUB DE GÉNÉALOGIE DE L'APRUM

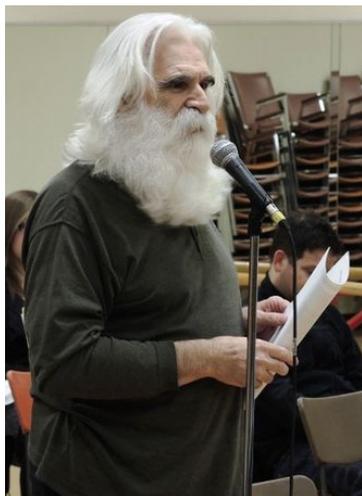
JEAN-PIERRE PEPIN

L'HOMME QUI A RESSUSCITÉ L'INSTITUT DROUIN ET L'A PROPULSÉ BIEN HAUT DANS LE CIEL DE LA GÉNÉALOGIE.

Si votre grand-père était notaire, avocat, industriel, député, si votre grand-oncle était curé, il se peut fort bien que vous ayez déjà vu, sinon parcouru avec curiosité, voire

avec émotion, un gros livre relié plein cuir dans lequel se dressait la généalogie de vos ancêtres.

Le club de généalogie de l'APRUM recevait le 17 janvier dernier, M. Jean-Pierre Pepin, président de l'Institut généalogique Drouin et son jeune associé, M. Sébastien Robert.



Avec une verve sans pareil, M. Pepin nous a d'abord retracé les grandes lignes de cette institution presque centenaire et certainement mythique.

Ces gros livres ont été rédigés par l'Institut généalogique Drouin, du nom de son fondateur, l'avocat Joseph Drouin. L'amateur qu'il a d'abord été s'est transformé en entrepreneur en 1917 en commercialisant les généalogies destinées aux élites d'alors. En 1927, il en avait déjà construit 252. On en dénombrera au total quelque 1200, issues d'un demi-million de fiches patiemment rédigées. Fêru d'héraldique, il dessina aussi des armoiries pour ses clients à partir de celles représentant les anciennes provinces françaises.

Quand Joseph Drouin meurt en 1937, l'entreprise employait déjà une quinzaine de personnes. Gabriel, son fils, avocat comme son père, prend la relève de l'entreprise qu'il développe en engageant des vendeurs itinérants. Jean Drapeau, futur maire de Montréal, fut l'un d'eux. Il vise la classe moyenne aisée, car le coût d'une généalogie coûte au moins 575 \$, une petite fortune pour l'époque.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, Gabriel a une idée géniale, pour ne pas dire ratoureuse! Il convainc les évêques du Québec de lui permettre de microfilmer les registres paroissiaux et de les conserver en sûreté pour le cas où les Allemands envahiraient le Canada! On installe une caméra spécialisée dans un camion et on parcourt le Québec. L'opération durera deux ans. Les registres seront contenus dans 2366 microfilms.

Ils sont maintenant 45 employés à transcrire tous ces actes sur des fiches cartonnées. On les réunit bientôt en un « cardex pratique » relié bientôt en 113 volumes : les mariages y seront classés en deux parties, l'un par ordre alphabétique des maris, l'autre par celui des femmes. Dès lors reconstituer une généalogie paternelle et maternelle deviendra un jeu d'enfant, à condition, évidemment, de ne pas bloquer, comme il arrive encore souvent, sur un mariage introuvable!

Mais en 1979, l'entreprise va moins bien. Gabriel cède à un cousin, Claude Drouin un certain nombre de droits sur les outils généalogiques de la société tout en songeant à un plan pour que ce dernier devienne propriétaire. De fait, Gabriel meurt et Claude achète l'Institut pour 1 853 000 \$ de Robert Blouin, gendre de feu Gabriel Drouin et époux de Dominique Drouin. Diverses transactions complexes ont lieu avec d'autres

ayants droit jusqu'à ce que les affaires périclitent. C'est la faillite.

Les fameux volumes des index de mariages vont constituer une planche de salut. Claude Drouin va les faire reproduire et les vendre aux bibliothèques publiques. Et les coffres de l'entreprise sont ainsi renfloués. Mais il se désintéresse peu à peu de l'entreprise. En 1997, il vend le tout à Jean-Pierre Pepin.

Le règne de Jean-Pierre Pepin

Le récit que nous a fait Jean-Pierre Pepin de l'évolution de l'Institut depuis qu'il en est propriétaire est fascinant. Le personnage lui-même l'est d'ailleurs tout à fait avec son admirable barbe blanche. Le père Noël lui-même n'en est pas aussi bien garni! Homme aux cent métiers, il a ultimement trouvé sa voie comme généalogiste professionnel et chef d'entreprise dans le même domaine quand il achète l'Institut Drouin pour 842 000 \$.

Il commence par rééditer en 61 volumes les fameux volumes des fiches de mariages qu'il publie cette fois sous les noms de « La Masculine Joseph-Drouin » et de « La Féminine Gabriel-Drouin » en 125 tomes au total! Il y ajoutera bientôt les *Dossiers généalogiques*, puis les *Fiches franco-américaines* et *Les Fiches acadiennes*. Le tout fait plus de 115 000 pages éditées. Il vendra aussi aux bibliothèques des copies des microfilms originaux. D'autres ouvrages du même type suivront.

Mais la révolution est à venir et cette révolution sera numérique. Et elle commencera par la numérisation des 2 366 bobines de microfilms qui font exactement 3 644 575 images. Le tout vaudra quelque 125 000 \$ et la classification des images prendra quatre ans à la Société historique et culturelle du Marigot qui s'associe à l'entreprise.

Puis tout déboule : les fiches de mariages sont numérisées et toute une série de documents qui font partie de la collection Drouin. L'Institut ouvre en 2006 un site où l'on retrouve une bonne partie des documents numérisés. Une entente est aussi conclue avec les Mormons qui gèrent le site Ancestry.ca pour l'indexage et l'utilisation des microfilms. Plus tard, une autre entente est conclue avec l'Université de Montréal et son département de démographie pour la gestion de la banque de données du Programme de recherche en démographie historique.

Cet épisode va mener à la constitution de la base de données du LAFRANCE dont le moteur de recherche permet non seulement de repérer par les noms des époux n'importe quel acte de mariage, mais d'accéder par un simple bouton à la photo numérisée de cet acte original. Il en va de même pour les actes de baptême (et naissance) et de décès (et sépulture). Pour l'heure, les actes de mariage sont accessibles jusqu'en 1913 et les autres jusqu'en 1849 et pour certains, jusqu'en 1861 et 2010 pour la série contemporaine.

Cela ne s'arrête pas là. L'équipe de M. Pepin et de son principal associé d'aujourd'hui, M. Sébastien Robert, a poussé l'accessibilité en ligne d'un nombre incroyable de

documents dont plusieurs sont indexés. Le plus spectaculaire est la banque de données des pierres tombales des cimetières du Québec! On les photographie toutes puis on indexe les données inscrites dessus. Ainsi, chacun peut y retracer et voir à l'écran le monument où apparaît sa parenté!



On trouvera sur le site de Généalogie Québec toutes les informations utiles sur les nombreuses bases de données qu'il contient, plus de 41 millions, ainsi que les conditions financières d'accès aux bases de données.

Mais ce qui a retenu surtout l'attention des membres du club de généalogie, au-delà des qualités d'affaires de Jean-Pierre Pepin, c'est la passion qui l'anime et qui se résume facilement : rendre accessible au plus grand nombre l'immense patrimoine généalogique des francophones d'Amérique. C'est bien parti.

Pour en savoir davantage :

Michel Pratt (2010). *Institut généalogique Drouin - Généalogie et histoire d'une entreprise*. Montréal : Éditions Histoire Québec. coll. : Société d'histoire du Marigot [Longueuil].

Par Jean-Pierre Proulx

LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE



Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : aprum@assoc.umontreal.ca

Jean-Robert Derome

NOUVELLES BRÈVES

Voici dans le désordre quelques nouvelles brèves que nous avons jugées dignes d'intérêt pour nos membres.

Modifications mineures au régime d'assurance-santé de la Croix Bleue



L'APRUM s'est dite en accord avec les modifications mineures suivantes proposées au régi-

me d'assurance-santé du personnel retraité de l'Université de Montréal.

Les changements proposés consistent à favoriser la substitution des médicaments génériques à ceux d'origine. Telle substitution n'est toutefois pas obligatoire, mais suggérée et encouragée. On augmente aussi les montants versés pour les services paramédicaux (autres que les soins de physiothérapie et de psychologie qui eux demeurent inchangés). Ces services paramédicaux pourront dorénavant atteindre un maximum combiné de 500 \$ par an, incluant la massothérapie. Enfin une limite de 750 \$ par année a été fixée pour les vaccins. Ces changements entreront en vigueur au cours des prochains mois et devraient selon les calculs avoir un impact nul sur les coûts.

Par ailleurs, la Croix-Bleue a déposé ses propositions pour 2015-2016. Celles-ci sont présentement étudiées par les actuaires de l'Université. Elles seront par la suite discutées avec les représentants de l'APRUM (Marcel Lajeunesse et Gilles Rondeau) puis rendues publiques en avril ou mai.

Assemblée générale annuelle : nouvelle date APRUM

L'Assemblée générale annuelle 2015 de l'APRUM se déroulera le lundi **8 juin** 2015 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry (Immeuble principal) à compter de 16:00 heures. C'est à cette occasion que seront dévoilés les noms des membres du Conseil d'administration de l'APRUM pour 2015-2016. Un cocktail, dans les salons du recteur (salle H-415) suivra.

Nouvelles récentes de Jacques St-Pierre



Nous avons communiqué à la mi-février par téléphone avec Jacques St-Pierre pour le mettre au fait de la situation de l'APRUM et le consulter relativement à certains enjeux. Notre président émérite dit que compte tenu des circonstances présentes, sa santé peut être qualifiée de « convenable ». Bien qu'il ait besoin de beaucoup de sommeil, son état physique est stable, son moral est bon et il conserve toutes ses facultés mentales. Il envoie ses salutations à tous les membres.

Gilles Rondeau

Mixité entre l'UdeM et l'UQÀM au Club de généalogie



Le cercle s'est agrandi et les rencontres des membres du **Club de généalogie de l'APRUM** se font maintenant avec la participation des collègues professeurs retraités de l'UQÀM intéressés à la généalogie. Avec l'assentiment des responsables des deux associations de professeurs retraités les réunions du Club de généalogie incluent dorénavant des participants et des conjoints ou conjointes des deux associations ce qui augmente le nombre de personnes impliquées, maximise les retombées et assure une meilleure utilisation des efforts et des ressources.

Merci à **Michèle Bergeron et Jean-Pierre Proulx** pour leur incessant et excellent travail comme responsables du Club.

La prochaine rencontre du Club de généalogie aura lieu le 17 mars à 14h30. Elle portera sur la contribution de la généalogie génétique à la généalogie documentaire. Surveillez l'annonce de l'activité dans la semaine du 7 mars sur le site web de l'APRUM.

Gilles Rondeau

MIDI CONFÉRENCE DU DR. PASCAL DUBREUIL 17 FÉVRIER DERNIER SUR LA SANTÉ DES ABEILLES

C'est avec une passion communicative que le professeur Pascal Dubreuil Ph.D., D.M.V., de la Faculté de médecine vétérinaire nous a livré une partie de ses connaissances sur les abeilles et répondu à nos nombreuses interrogations sur la santé de celles-ci. Non, elles ne sont pas à risque de disparition, loin de là. Toutefois il est vrai que leur santé est mise à risque par une série de facteurs qui les affectent et qui n'étaient pas là il y a quelques années. L'explication est multifactorielle : épandage chimique, variations climatiques avec températures extrêmes, monoculture, pratiques de pollinisation affaiblissantes, pucerons parasites (varroas), semences enrobées, déserts verts et bien d'autres. Nous en avons aussi appris un peu plus sur comment vivent les abeilles, sur leur fonction de sentinelles de l'environnement, sur leur indispensable rôle de pollinisateurs et bien évidemment sur comment produire un bon miel. Les petits pots de ce miel maskoutain produit par les ruches du Dr. Dubreuil attendant à son bureau et offerts aux convives se sont envolés à la vitesse des abeilles. On s'en délecte depuis.



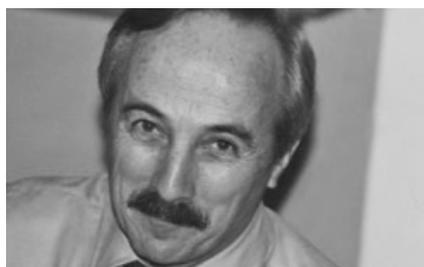
GILLES RONDEAU

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

Professeur Philippe Dupuis in memoriam

Le professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation Philippe Dupuis est décédé le 24 avril 2014. Habité d'une vocation pour l'enseignement, Philippe Dupuis a acquis son expérience au primaire et au secondaire avant de devenir directeur d'école. Il fut l'un des premiers Québécois francophones titulaires d'un Ph. D. en administration de l'éducation, diplôme obtenu à l'Université d'Edmonton en Alberta.



Professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, M. Dupuis oriente ses travaux de recherche sur le *mitan* de la vie des enseignants et administrateurs, cette période entre 35-55 ans qui correspond à ce que les psychologues nomment la *crise de la quarantaine*. « Le mitan ressemble à la dernière heure d'un examen. On ne compte plus le temps écoulé, mais le temps qui reste. On se demande ce qu'on a fait et surtout ce qu'on a encore à faire », racontait Philippe Dupuis.

Selon Claude Lessard, président du Conseil supérieur de l'éducation et professeur émérite de la Faculté des sciences de l'éducation, « Philippe Dupuis est l'un des pères fondateurs de la FSE. Tout au long de sa carrière, il y fut l'âme dirigeante de la section d'administration scolaire, puis l'un des piliers du Département d'administration et fondements de l'éducation. Il était revenu de l'Alberta avec l'idée de mettre en œuvre un programme spécifique de formation professionnelle et toute sa vie, il se fit le promoteur et le défenseur de l'importance d'une telle formation aux études supérieures pour les chefs d'établissements. »

Son legs est aujourd'hui bien vivant : en 2001, le Ministère de l'Éducation rendait obligatoire l'obtention d'un D.E.S.S. en administration de l'éducation en vue d'une carrière en direction d'établissement scolaire. Aujourd'hui, la FSE compte quelque 400 étudiants inscrits au D.E.S.S. et à la maîtrise dans cette discipline. Philippe Dupuis est décédé le 24 avril 2014.

Les grands moments de la carrière de Philippe Dupuis

1966 : Commence sa carrière à l'UdeM comme chargé d'enseignement

1968 : Nommé professeur en sciences de l'éducation

1969 : Devient responsable de la section Administration scolaire, rôle qu'il jouera en tout pendant 10 ans

1979 : Nommé membre de l'Assemblée universitaire

1980 : Élu au Conseil de la FES pour la première fois, il y siégera en tout pendant 11 ans

2009 : Retraite de l'Université de Montréal

UdeM Nouvelles, 7 mai 2014

Hommage au Dr Louis-Joseph Papineau

Le Dr Louis-Joseph Papineau est décédé paisiblement le 2 décembre 2014. Il avait obtenu son doctorat en médecine avec mention Magna Cum Laude en 1952 avant de poursuivre des études en chirurgie générale et devenir Fellow du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et Fellow de l'American College. En 1957, il avait été « visiting fellow » au Lahey Clinic de Boston et de la Clinique Mayo à Rochester. Au retour de ses études d'orthopédie en Angleterre, il a fondé en 1960 le service d'orthopédie de l'hôpital Notre-Dame, service qu'il a dirigé pendant 25 ans.



Le Dr Papineau est nommé en 1964 professeur adjoint au département de chirurgie, puis professeur adjoint de clinique en 1970. Promu agrégé de clinique en 1977, il devient professeur titulaire de clinique en 1984. Il est reconnu pour avoir inventé la technique innovatrice de greffe spongieuse à ciel ouvert qui porte son nom. Ses travaux scientifiques sur le traitement de l'ostéomyélite chronique sont particulièrement reconnus. Au cours des années, le Dr Papineau a participé à titre de conférencier à de nombreux congrès ou symposium internationaux à Paris, Barcelone, Londres, Vienne, Madrid, Milan, Budapest, Mexico, Kyoto etc. Il a été également professeur invité à des universités de plusieurs de ces villes et ce, même au-delà de sa retraite.

Il est l'un des membres fondateurs de la Société européenne pour le traitement des infections ostéo-articulaires et de l'American Association of Orthopedic Surgery et a été membre de plusieurs sociétés œuvrant dans son domaine d'expertise dont la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique. En 1996, il était le récipiendaire du prix d'excellence de la Société d'orthopédie du Québec.

Le Dr Papineau était très apprécié par ses étudiants et ses collègues. Qu'il me suffît de citer l'un de ceux-ci, le Dr Luc Pilon; « ... vous êtes ma fierté, et celle de vos patients... surtout pour votre humilité exemplaire. Jamais je ne vous ai vu vous vanter en regard de votre fameuse technique Papineau mais combien efficace pour les cas d'infections post-traumatiques et les fractures ouvertes. Seuls, vos élèves rapprochés, qui vous ont personnellement côtoyés, pourront en témoigner. »

Michel Lespérance

Secrétaire général émérite

À la mémoire de Jeannine Godbout

Le 18 janvier 2015 est décédée Jeannine Godbout, pionnière du travail social au Québec et professeure retraitée de l'Université de Montréal.



Jeannine Godbout a fait partie des premières cohortes étudiantes de l'École de service social. Elle y a étudié à demi temps de 1944 à 1948 année où elle obtint un « diplôme en service social » tout en travaillant parallèlement à mi-temps à la « *Société d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal* ». Ce premier emploi dans un secteur où les besoins étaient immenses l'a amenée à investir de façon significative pendant les 39 ans de sa carrière professionnelle dans les questions reliées à l'enfance abandonnée, à la protection des enfants et à leur adoption. Cette problématique des enfants placés dans les crèches, puis en famille d'accueil est celle où elle a apporté sa contribution la plus soutenue. Après quelques années de pratique à «*l'Hôpital Ste-Justine*» puis à l'«*Institut Albert Prévost*» où le service social en était à ses tout débuts, Jeannine Godbout fut pressentie pour venir s'occuper de la formation pratique à l'Université de Montréal.

Elle fut engagée comme professeure à l'École de service social en 1952. Le Père Guillemette o.p. qui était le directeur à l'époque lui confia la responsabilité de l'organisation des stages et des enseignements qui touchaient au secteur de l'enfance. Maintenant tout au long des années des liens constants avec les milieux de pratique, Jeannine Godbout structura les stages et améliora de façon significative cette composante de la formation en travail social.

Toutefois, pendant quatre ans, soit de 1959 à 1962 dans le cadre d'un prêt de services entre l'Université de Montréal et la *Société d'adoption et de protection de l'enfance* elle se consacra à la formation du personnel de cet établissement et à l'amélioration de la qualité des services. Elle contribua beaucoup par ses actions à la professionnalisation de ce secteur de pratique.

En 1967-68 elle assuma la tâche de directrice intérimaire de l'École en suppléance à Marguerite Mathieu en congé d'études. Elle mit en chantier le recrutement de plusieurs nouveaux professeurs et le développement du premier programme de baccalauréat. Elle participait à chaque année au congrès de plusieurs jours du Council on Social Work Education ce qui constituait pour elle et ses collègues de l'École une occasion unique de formation et d'enrichissement professionnel. Le CSWE était à l'époque l'organisme d'accréditation des programmes universitaires de formation des écoles américaines et canadiennes de service social. Elle fut professeure invitée à l'Université du Liban et à l'Université de Moncton.

En plus de l'organisation des stages et de ce qu'ils impliquent comme contacts avec les étudiants et les milieux de pratique, Jeannine Godbout a enseigné les matières

suivantes : les fondements historiques et méthodologiques de l'intervention en service social, les perspectives sur le service social, les services de bien-être à l'enfance, la pratique du service social en milieu correctionnel, l'intervention sociale personnelle, les théories de l'apprentissage et les moyens pédagogiques pour la formation pratique. Elle quitta l'École en 1976 pour retourner à la pratique.

Ses expériences passées comme formatrice et spécialiste des questions de l'enfance l'amènèrent à jouer un rôle clé dans ce qui était un nouveau type d'établissement en travail social. Elle fut ainsi Directrice des services professionnels au Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière de 76 à 81 puis enfin dans des fonctions similaires au CSS du Montréal Métropolitain de 81 à 83, année où elle prit sa retraite.

Jeannine a toujours été une femme engagée, aidante, directe, qui a placé le travail social au centre de sa vie et qui a beaucoup apporté à des générations d'étudiants et de praticiens du travail social. Elle fut une véritable pionnière du travail social et de la formation en travail social.

On lui doit beaucoup.

Gilles Rondeau Ph.D.

Professeur émérite

École de service social

Ancien étudiant et ancien collègue de Jeannine Godbout

Hommage à Juliette Barcelo

Mme Juliette Barcelo, qui fut secrétaire général de l'Université de 1974 à 1980, est décédée le 14 janvier dernier. Elle aurait eu 82 ans le 19 janvier.



Juliette Barcelo a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1955. Admise au Barreau du Québec en 1956, elle poursuit ses études à Oxford grâce à des bourses de l'*Imperial Order Daughters of the Empire* et du *Lady Margaret Hall Commonwealth Scholarship*. Elle y obtient un BA avec honours en 1958 et une maîtrise ès arts en 1965. Elle débute sa carrière en 1958 au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration d'Ottawa. Elle occupe des postes à l'étranger, notamment à Paris où elle a été au Service des visas pendant deux ans et à Tel Aviv où elle était chargée du Service des visas pour Israël et Chypre. En 1965, elle devient conseiller technique au Ministère des affaires culturelles du Québec, où elle travaille à la conception d'une politique d'immigration pour le Québec.

En mars 1966, elle se joint à l'Université de Montréal à titre d'adjointe au secrétaire général de l'époque, Léon Lortie. En 1968, l'Université crée le Service du personnel enseignant et la nomme en tant que première directrice. En 1974, elle devient la première femme à occuper les fonctions de secrétaire général. Elle y poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs, notamment Léon Lortie et Jacques Girard, et consolide le

secrétariat des instances en obtenant le statut de professionnel et le titre de chargé de comité aux personnes responsables du secrétariat de comités, transforme le Secrétariat aux affaires juridiques en Direction des affaires juridiques et poursuit la relance du Services des Archives.

Mme Barcelo a notamment été membre fondatrice de l'Association des secrétaires généraux d'établissements universitaires du Québec et du Groupe international des secrétaires généraux d'universités francophones aux conseils desquels elle a siégé comme administratrice. Elle a de plus été avec sa collègue de l'UQAM et amie, Mme Lise Langlois, à l'origine de la création du Comité des secrétaires généraux de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Dans un témoignage paru en 1993, elle affirmait que les « treize années au service de l'Université constituent les meilleurs moments de ma vie professionnelle. »

En 1980, elle accepte de quitter son Alma Mater pour aller servir à nouveau l'État québécois et cette fois-ci à titre de sous-ministre au Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, sous la férule de Jacques Couture puis de Gérald Godin et finalement comme membre de la Commission de la fonction publique. Elle terminera sa carrière active à titre d'arbitre de griefs.

Juliette Barcelo n'a pas seulement été des plus impliquée dans sa vie professionnelle, mais également dans sa communauté : présidente du Conseil de sa copropriété (Verrières III) à l'Île-des-sœurs, fondatrice et présidente de la Coalition des résidents pour l'autonomie de L'Île-des-Sœurs (CORA) et présidente de l'Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs (APRIDS) de 2006 à 2009. Mme Barcelo a marqué, par ses innombrables interventions, l'évolution de nombreux dossiers qui touchent la qualité de vie de ses concitoyens.

À l'instar de Pierre G. Jobin, qui a été professeur de droit à McGill et qui lui a succédé à la présidence de l'APRIDS, je dirais ce qui suit : « travailler avec Juliette est, à la fois, très exigeant et rassurant. Sa formation juridique, sa pratique du droit, et son exercice de hautes fonctions dans l'administration publique et à l'Université ont créé en elle une extraordinaire combinaison de rigueur et de vision politique. » Ceux et celles qui ont travaillé à ses côtés estimaient qu'elle était passionnée par son travail, d'un appui indéfectible à l'égard de ses collaborateurs, d'une fidélité exemplaire à l'endroit de l'UdeM et de sa direction. C'était un bourreau de travail qui avait une capacité d'analyse juridique rare. Quand elle avait travaillé une question, on pouvait être certain que tous les aspects en avaient été couverts.

Pour ma part, je lui dois beaucoup et je lui en serai toujours reconnaissant.

Michel Lespérance
Secrétaire général émérite

Un mot de votre trésorier



Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation pour l'année 2014-2015, il est temps d'y voir. La cotisation est **due depuis le 1^{er} juin 2014**. Le trésorier serait heureux de recevoir votre cotisation (40 \$ par année) pour 2014-2015. Plusieurs membres versent leur cotisation pour deux ans. Pourquoi pas vous? Le montant de la cotisation est toujours le même, mais à la dernière assemblée générale, il a été proposé que ce serait utile pour l'APRUM de donner un petit supplément, par exemple 50 \$ au lieu de 40 \$. Bien sûr, vous êtes libre de verser le montant qui vous convient. Envoyez votre chèque à l'ordre de l'APRUM à l'adresse suivante:

APRUM,
C.P. 6128 Succursale Centre-Ville,
Montréal, (QC)
HC3 3J7.

Jean-Robert Derome

Comment nous joindre

Vous pouvez nous joindre à aprum@assoc.umontreal.ca ou en laissant un message au 514 343-7635

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent? Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635 ou à aprum@assoc.umontreal.ca

Il est aussi possible de consulter sa fiche dans la base de données de l'APRUM. On peut y accéder à l'adresse suivante : <http://www.aprum.umontreal.ca:5822>
Si vous avez des difficultés à accéder à votre fiche, vous pouvez demander de l'aide à aprum@assoc.umontreal.ca